

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 26 janvier 2021 à 20 heures 30**

**Présents :** Mrs et Mmes Laurent Pellerin, Christophe Aurejac, Cyril Delgoulet, Sandrine Geraud, Robert Leymarie, Daniel Lacombe, Mathias Navalon, Georgette Raffailac, Yvon Pichon, Arnaud Bigeat, Isabelle Boterf.

### **Ouverture de séance à 20H45**

- 1- Désignation du secrétaire de séance.  
Isabelle BOTERF.
- 2- Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 10.12.2020 et signature des délibérations.
- 3- Délibération projet ATD pour la sécurisation de la traverse du bourg.

Mr le Maire rappelle au conseil l'étude de l'agence technique départementale pour la sécurisation de la traverse du bourg, il demande au conseil d'acter cette étude et indique que les entreprises vont être consultées, après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable.

#### **Délibération prise par le conseil municipal.**

- 4- Délibération pour solliciter les subventions auprès de l'état, de la nouvelle région aquitaine et du département pour la réhabilitation d'un bâtiment pour la partie RDC avec commerce de 1<sup>ère</sup> nécessité « boulangerie » et au 1<sup>er</sup> étage un logement conventionné APL.

Mr le Maire donne connaissance au conseil de l'étude de faisabilité de l'agence technique départementale (décision d'aide à la collectivité) pour le projet d'un multiple rural de type boulangerie avec logement conventionné APL. Après en avoir discuté et délibéré, le conseil valide l'étude de l'ATD, adopte le plan de financement provisoire, sollicite les attributions des subventions à l'Etat, la NRA et le CD 24, approuve le conventionnement à l'APL pour le logement. La consultation de la maîtrise d'œuvre va être lancée.

#### **Délibération prise par le conseil municipal.**

- 5- Délibération avenant n°01 au contrat CDD d'adjoint technique au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Mr le Maire indique que l'article 5 rémunération du contrat CDD d'adjoint technique n'était pas complet, en conséquence, il propose d'établir un avenant numéro 01 à ce contrat et d'en modifier ainsi les termes conformément à la législation en vigueur. Le conseil autorise Mr le Maire à signer cet avenant et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

#### **Délibération prise par le conseil municipal.**

- 6- Délibération pour la présentation du RPQS du service public de l'ANC et de l'AC de la communauté de communes du Terrassonnais, exercice 2019

Il est donné connaissance au conseil municipal du RPQS du service public de l'Assainissement Non Collectif et de l'Assainissement Collectif de la communauté de communes du Terrassonnais pour l'exercice 2019, le conseil en prend acte et précise qu'il est à la disposition du public.

#### **Délibération prise par le conseil municipal.**

- 7- Délibération avenant numéro 01 à la convention médecine du travail avec le CDG 24

Monsieur le Maire donne lecture au conseil de l'avenant numéro 01 à la convention médecine du travail avec le CDG 24 qui propose une prorogation d'une année, soit jusqu'au 31/12/2021. Le conseil autorise Mr le Maire à signer cet avenant.

#### **Délibération prise par le conseil municipal.**

- 8- Délibération des décisions prises dans le cadre de la délégation.

Mr le Maire informe son conseil qu'il a pris des décisions dans le cadre de sa délégation et en donne le compte rendu :

- Augmentation du loyer au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de Mr SUEUR (0,66%, soit + 2,14€, montant du nouveau loyer : 326,37€ mensuellement).
- Signature du contrat d'achat par la scierie DELORD et fils 24350 Tocane Ste Apre d'un lot de bois pour un montant de 5.000€.

Le conseil prend acte de celles-ci.

**Séance levée à 21H55**